

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 NOVEMBRE 2009

COMMISSIONS ET SYNDICATS

Animation – jeunesse – cadre de vie

Conseil enfants (CME) : Le premier conseil a eu lieu le 22 octobre, il sera épaulé par un comité de pilotage. Les élus du CME seront invités à participer à un conseil municipal, à la distribution du colis aux Anciens le 19 décembre ainsi qu'à la cérémonie des vœux le 15 janvier. Le CME sera consulté pour le choix et la mise en place de jeux pour enfants au printemps prochain.

Idées à développer : la commission a défini plusieurs axes de réflexion tels que participer à la semaine du développement durable, développer la fête des voisins, constituer un dossier embellissement, mettre en valeur les rives de l'Orne, organiser des sorties à thème, accueillir les nouveaux habitants, revoir le bulletin semestriel.

Travaux – sécurité

Voirie : Les travaux rue de Stockholm sont commencés comme prévu. Le Conseil général a réalisé la partie de la rue de Stockholm comprise entre la rue des Canadiens et la rue des Prés et devrait bientôt commencer les travaux depuis le rond point de Maisonneuve jusqu'au Boulevard Ostiguy.

Ateliers communaux : l'appel d'offres est lancé, l'ouverture des plis se fera début décembre.

Jardins familiaux : le bornage du terrain est effectué. Après étude des devis reçus pour les abris de jardin et les socles correspondants, le conseil retient respectivement le CAT de Saint André pour une somme de 33 500€ et l'entreprise De Courseulles pour 5 590€. Le syndicat d'eau a été saisi pour le branchement qui se fera à partir du chemin des Saules. Le conseil autorise le maire à signer l'achat du terrain.

Défense incendie au Vallon 2 : compte tenu des mesures divergentes enregistrées par le Service départemental d'incendie et la société gestionnaire du réseau, une nouvelle mesure sera faite contradictoirement afin de déterminer si le débit est conforme. Cette conformité conditionne la réception du lotissement.

SDEC (Syndicat départemental d'électrification) : il organise pour le compte des 706 communes du Calvados le service public de distribution d'électricité. La commune lui a transféré la compétence éclairage public et signalisation. A Saint André, 756 usagers sont raccordés pour une consommation totale de 8 503 856 kwh soit une consommation moyenne de 11 248 kwh/usager. La longueur du réseau basse tension est de 15km dont 77% en souterrain.

Maternelle

Les peintures du bureau de direction ont été refaites aux dernières vacances, le mobilier souhaité est en commande. Afin d'éviter tout quiproquo, les fiches de poste du personnel du syndicat seront réactualisées et plus précises quant au partage entre les fonctions d'Atsem et d'entretien. Saint André va fournir du mobilier adapté pour un enfant en situation de handicap, ce mobilier pourra être ensuite utilisé à l'école élémentaire.

Conseil d'école Gosciny

L'aide personnalisée est reconduite comme l'année précédente les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30 selon des modules de 3 à 6 séances et avec accord des familles.

Les dépenses de la coopérative scolaire pour l'année 2008-2009 ont été de 8 522,76€. Pour cette année, l'APE donne 17€ par enfants qui s'ajoutent au bénéfice de la fête de l'école (1 959,46€), à la subvention communale (4 500€ en 2008) et aux cotisations des familles (1 344€). Ces sommes permettront de couvrir les divers projets de l'année.

ORDURES MENAGERES : REDEVANCE INCITATIVE

Le syndicat intercommunal a lancé une étude pour l'instauration d'une redevance incitative basée sur le principe « pollueur – payeur ». La mise en place est envisagée en 2012.

Actuellement, la taxe payée par les habitants est basée sur la seule valeur locative de leur habitation, elle ne prend pas en compte le nombre de personnes au foyer. Ainsi, une personne seule dans une grande maison paie autant ou plus cher qu'une famille de plusieurs personnes résidant dans une petite habitation.

Ce système n'incite donc pas au tri sélectif, démarche citoyenne, qu'il est nécessaire de développer pour minimiser les coûts sans cesse croissants de collecte et de traitement des ordures résiduelles. En effet, la TGAP (taxe générale activités polluantes) qui est de 13€/tonne en 2009 va passer à 32€/tonne en 2015. Plusieurs solutions existent pour quantifier le service rendu : au poids, au volume, au nombre de levées, avec de l'informatique embarquée sur les bennes ou par l'usage de pré-paiement. La diminution du tonnage attendue peut aller jusqu'à 50% avec augmentation en parallèle des dispositifs de tri sélectif et de compostage.

A titre de comparaison, l'expérience menée à Saint Aignan de Cramenil avec des sacs transparents a abouti à une baisse de 45% du tonnage collecté. Cela pourrait être une solution satisfaisante en la couplant avec la prise en compte de la composition des familles.

DEBORDEMENTS DU COISEL

Lors des très fortes pluies, le Coisel déborde de plus en plus et occasionne des dégâts aux riverains, en bas de la rue des Canadiens en particulier. Cette situation est due à l'augmentation de la violence des abats d'eau mais aussi à l'augmentation de l'imperméabilisation des surfaces en amont. Il s'y ajoute vraisemblablement un entretien insuffisant du Coisel.

Afin de faire le point sur cette situation, qui ne dépend en aucune façon de la commune, le Maire envisage de réunir l'ensemble des riverains pour rappeler les droits et devoirs de chacun. Un responsable de la police de l'eau sera sollicité pour participer à cette réunion.

INFORMATIONS DIVERSES.

Schéma de cohérence territoriale de Caen Métropole (SCOT) : 143 communes dont Saint André constituent le territoire de Caen Métropole. Le Scot fixe les objectifs de développement et d'urbanisation de ce territoire pour les 15 années à venir (un peu comme le PLU pour une commune). Son élaboration entre dans la phase concertation publique. Dans ce cadre, une exposition présentant le Scot aura lieu en mairie du 24 au 30 novembre aux heures d'ouverture du secrétariat. Afin que le plus grand nombre d'habitants puissent s'informer, cette expo sera ouverte le samedi 28 de 14h30 à 17h00 avec la présence d'un membre du Syndicat Mixte Caen Métropole. Un débat public aura lieu le jeudi 26 novembre à Bourguébus.

RAM (relais assistantes maternelles) : les matériels et mobiliers nécessaires sont en commande, les besoins et achats de matériel pédagogique seront vus par l'animatrice du relais.

Affichage publicitaire : afin d'améliorer l'environnement à l'entrée de ville, plusieurs échanges de courriers et rencontres ont eu lieu avec les propriétaires des panneaux d'affichage publicitaire. Ces échanges n'aboutissant pas, une procédure est lancée pour obtenir le respect des normes en vigueur. Dans le même but, les entreprises de la ZA du Grand Clos ont été contactées pour une mise aux normes de leurs enseignes commerciales. Une rencontre va leur être proposée prochainement.

Suppression de la taxe professionnelle : cette suppression va mettre en grande difficulté les collectivités territoriales. Le conseil municipal se prononce contre le projet tel qu'il est présenté par le gouvernement. Près de 30 ans après les lois de décentralisation, le conseil demande que soit mise en œuvre une réforme globale et juste des finances locales qui permette aux collectivités locales de proposer des services publics efficaces au profit de l'ensemble des citoyens partout sur le territoire.

Changement de statut de La Poste : le conseil municipal se prononce contre la privatisation de La Poste afin qu'elle puisse continuer à assurer sa mission de service public au même coût pour tous les habitants quel que soit leur lieu de résidence.

SACS ORDURES MENAGERES

le SMICTOM va distribuer lui-même les sacs pour la collecte des ordures ménagères selon les modalités décrites sur l'imprimé joint à ce compte rendu

PREMIER SALON DES ARTISTES LOCAUX

Espace Coisel du 27 au 29 novembre 2009, vernissage le 27 novembre à 18h30.